

CHAPITRE V.—STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	201	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	229
SECTION 2. NAISSANCES.....	208	Sous-section 1. Mariages.....	229
SECTION 3. DÉCÈS.....	215	Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces).....	233
Sous-section 1. Mortalité générale.....	215	SECTION 6. YUKON ET TERRITOIRES DU NORD- OUEST.....	235
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	220	SECTION 7. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	235
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	224	SECTION 8. COMPARAISONS INTERNATIONALES.....	238
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	226		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique de l'état civil représente le progrès local et national: elle mesure le rythme de l'accroissement de la population, le nombre et la répartition des personnes des divers groupes d'âge, l'importance relative de chacune des causes particulières de décès, et les tendances démographiques en général. Le présent chapitre tente, de plus, d'établir la comparaison des taux des principales statistiques de l'état civil au Canada avec ceux d'autres pays et de fournir des tableaux sur la nuptialité et la mortalité ainsi que des tables de survie détaillées tant pour les hommes que pour les femmes. Les naissances et les décès sont classés par lieu de résidence (naissances d'après le lieu de résidence de la mère) et les mariages, selon le lieu de l'événement.

Le caractère de permanence de la statistique de l'état civil en fait un guide constant dans l'organisation, l'administration et l'évaluation de nombreuses initiatives nationales, surtout dans les domaines de la santé publique, de l'éducation, de l'organisation régionale et la conduite de diverses entreprises commerciales. Les statistiques sont exposées de manière à servir au lecteur en général, de même qu'aux étudiants en démographie, en hygiène publique, en sociologie et d'autres domaines spécialisés. La statistique de la population, sur laquelle sont fondés les taux donnés au présent chapitre, est étudiée au chapitre III (Population) et dans maints rapports du Bureau portant sur le recensement et sur les estimations intercensales de la population. Dans les comparaisons internationales et interprovinciales de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, il est important de noter qu'une partie des différences observées durant une certaine période, entre les divers pays, les diverses provinces ou différentes régions locales, peuvent provenir des différences de la répartition selon le sexe et selon l'âge de la population étudiée. De même, les changements de taux peuvent être causés en partie par les changements de la répartition.

L'historique de la statistique de l'état civil au Canada est donné aux pp. 195-199 de l'*Annuaire* de 1948-1949. En plus des renseignements fournis dans *Statistique de l'état civil* (rapport provisoire), *Statistique de l'état civil au Canada* et autres rapports annuels réguliers du B.F.S., certaines statistiques qui ne sont pas publiées peuvent être obtenues sur demande.

Section 1.—Exposé sommaire

Le tableau 1 résume les principales statistiques de l'état civil des provinces du Canada depuis 1921, année où a commencé l'établissement de la statistique nationale, et le tableau 2 donne certains chiffres de même nature pour les centres urbains de 10,000 habitants et plus lors du recensement de 1951.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.